



## Une prairie naturelle bressane au salon de l'agriculture

Le lauréat de la première édition du Concours général agricole des Prairies fleuries organisé en Bresse jurassienne a vu sa prairie naturelle récompensée au niveau national aux côtés de 48 autres territoires.

Soutenu par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, le CPIE Bresse du Jura dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Bresse jurassienne et la Chambre d'Agriculture du Jura, ont organisé le concours général agricole des prairies fleuries en 2017. Ce concours vise à récompenser par un prix d'excellence agri-écologique les exploitations dont les prairies, riches en espèces, présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique.

Ainsi sept prairies naturelles de fauche réparties de Cosges à Biefmorin ont été évaluées en mai 2017 par un jury composé d'un botaniste, de deux agronomes, d'un écologue et d'un apiculteur. Les différents experts ont pu partager et échanger leurs avis sous le regard curieux des agriculteurs. Des fiches de notation ont permis de sélectionner la prairie lauréate selon des critères agricoles (valeur alimentaire, productivité, saisonnalité...) et environnementaux (valeur apicole, diversité végétale, intérêt pour la faune...).



Le jury note la prairie selon différents critères –  
© Crédits photographiques : V. Bidault

Lors de la remise des prix à la foire de la Mi-Septembre de Bletterans, M. Stéphane LAMBERGER, président du jury, a attribué le 1<sup>er</sup> prix d'Excellence agri-écologique au **GAEC Christophe à Oussières**. L'ensemble des participants ont été remercié pour leur participation par différents lots offerts par les partenaires du concours. La prairie du GAEC Christophe a représenté le territoire de la Bresse jurassienne au salon de l'agriculture le 1<sup>er</sup> mars.

**Agriculteurs, l'édition 2018 arrive bientôt !**

Le comité d'organisation s'est réuni mi-février à Sellières pour définir le règlement qui, une fois validé au niveau national, permet d'organiser la seconde édition du concours. Eleveurs de la Bresse, préparez vos prairies de fauches, il vous sera possible de les inscrire à compter du 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 30 Avril !

### Inscriptions et informations complémentaires :

CPIE Bresse du Jura, Julie Besançon : 03 84 85 18 04 ou [natura2000.cpiebj@free.fr](mailto:natura2000.cpiebj@free.fr)

Chambre d'agriculture du Jura, Christelle Ducatez-Rodet : 03 84 35 14 38

[christelle.ducatez-rodet@jura.chambagri.fr](mailto:christelle.ducatez-rodet@jura.chambagri.fr)

Avec le soutien technique et financier de :

